



LE GREEN NEW DEAL: UNE POLITIQUE DE RELANCE « VERTE » ET SES LIMITES

Présenté comme une solution pour sortir de la crise économique et résoudre dans la foulée les problèmes climatiques et énergétiques auxquels le monde actuel est confronté, le concept de « Green New Deal » s'est rapidement imposé. Pourtant, au-delà de la référence au New Deal de Roosevelt et aux préceptes du développement durable, les propositions de « nouvelle donne écologique » présentent d'importantes lacunes, notamment en termes de lutte contre les inégalités sociales et d'accès aux ressources naturelles. Analyse des enjeux économiques et sociaux du Green New Deal et de ses limites.

La propagation rapide de la crise financière, puis économique, en Europe entre 2007 et 2009, a contribué à diffuser l'idée selon laquelle un certain degré d'interventionnisme était nécessaire à la reproduction du système capitaliste. Ce revirement tranche avec le dogme du « laisser-faire » néolibéral, qui s'est imposé dans les années 1990 comme étalon incontesté des politiques économiques. Dès 2008, l'intervention des pouvoirs publics s'est même traduite dans les faits. Les plans de sauvetage urgents et massifs voués d'abord à sauver les principales institutions financières prises à la gorge par la crise du crédit se sont multipliés. Ensuite, divers programmes conjoncturels destinés à relancer l'économie ont été annoncés, puis partiellement réalisés.

Aux origines d'un concept

Au cours des débats publics à ce sujet, les voix plaidant pour que des composantes écologiques soient intégrées dans les politiques de crise ont été toujours plus nombreuses. Le concept de Green New Deal, popularisé à l'automne 2008 par la campagne électorale du futur président américain, Barack Obama, s'est imposé progressivement. En Suisse, Les Verts ont repris ce concept et ont fait de la « transformation écologique de l'économie » l'axe central de leur programme politique, adopté le 13 juin passé à Soleure. Le Green New Deal est même évoqué par un ancien député libéral vaudois proche des milieux immobiliers, qui propose de réduire de moitié la valeur fiscale des bâtiments dont le niveau d'efficacité énergétique est suffi-

sant¹. Pourtant, la définition du Green New Deal est rarement posée et reste brumeuse. De quoi s'agit-il exactement ? Deux rapports peuvent être considérés comme les principales esquisses de programmes cohérents présentés sous cette appellation. Ces rapports proposent un catalogue de mesures destinées à la fois à sortir de la crise économique et à l'utiliser comme une opportunité pour réformer rien de moins que le modèle économique mondial.

Les plans du Green New Deal Group

Au début de 2007, des économistes, des politiciens, des journalistes britanniques et les membres de diverses ONG se regroupent sous les auspices

¹ *Le Temps*, 10 juin 2009

Photos / © Chris de Bode

de la New Economics Foundation et forment le Green New Deal Group. Se référant à la politique de crise mise en place durant les années 1930 aux Etats-Unis (*lire en page 9*), ce groupe publie, en juillet 2008, un rapport qui propose un ensemble de mesures destinées à résoudre dans un cadre national – celui de la Grande-Bretagne – une « triple crise », celle du crédit, celle de l'épuisement prévisible des ressources de combustibles fossiles (oil peak) et la crise climatique².

Ce rapport propose une réglementation financière accrue du secteur bancaire, le contrôle des flux de capitaux, l'interdiction des « produits financiers exotiques », comme les dérivés, et la réglementation étatique des taux d'intérêts. Ces mesures doivent empêcher la reproduction d'une crise financière, au nom des coûts induits pour les caisses publiques par le sauvetage des instituts financiers « trop grands pour faire faillite ». Elles sont destinées à éviter les spéculations, à renforcer la stabilité économique et à soutenir les investissements écologiques. Le rapport anglais esquisse ensuite les contours d'une politique de relance économique basée sur le soutien ciblé aux branches de « l'industrie verte ». Ce soutien doit permettre de sortir d'un modèle de production, de consommation et de développement basé sur l'énergie fossile. Cette politique serait doublée d'une augmentation des taxes sur le CO₂, destinées à financer les plans de relance verts.

Le rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ)

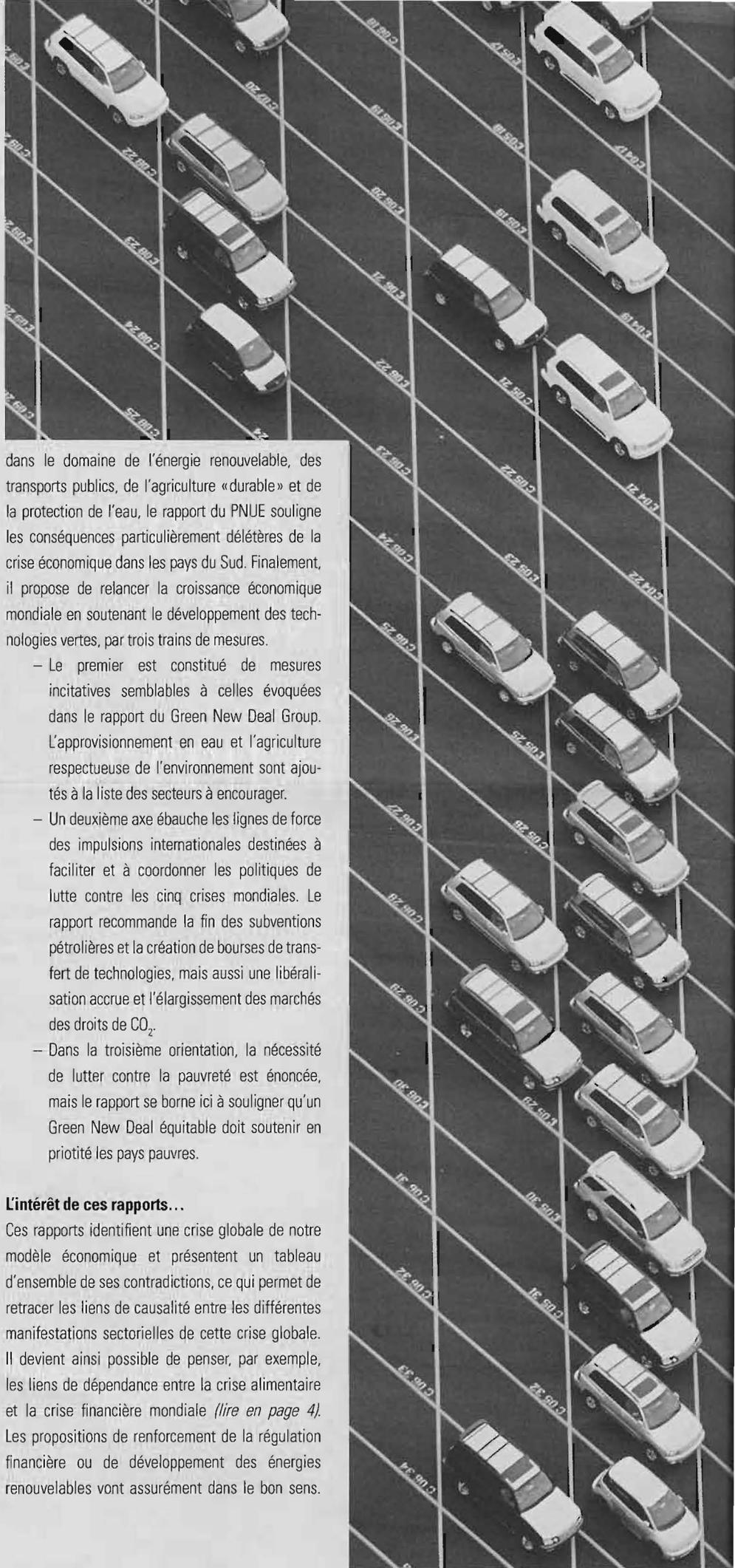
En mars 2009, le PNUÉ propose à son tour un Green New Deal à l'échelle mondiale³. Dans son rapport sur le sujet, l'agence onusienne pointe non seulement les crises financière, climatique et pétrolière, mais également la crise alimentaire et la crise de l'eau à laquelle les pays en développement sont confrontés. Après avoir critiqué l'« égarement flagrant des capitaux » dans des secteurs financiers spéculatifs et insisté sur l'insuffisance des investissements

dans le domaine de l'énergie renouvelable, des transports publics, de l'agriculture « durable » et de la protection de l'eau, le rapport du PNUÉ souligne les conséquences particulièrement délétères de la crise économique dans les pays du Sud. Finalement, il propose de relancer la croissance économique mondiale en soutenant le développement des technologies vertes, par trois trains de mesures.

- Le premier est constitué de mesures incitatives semblables à celles évoquées dans le rapport du Green New Deal Group. L'approvisionnement en eau et l'agriculture respectueuse de l'environnement sont ajoutés à la liste des secteurs à encourager.
- Un deuxième axe ébauche les lignes de force des impulsions internationales destinées à faciliter et à coordonner les politiques de lutte contre les cinq crises mondiales. Le rapport recommande la fin des subventions pétrolières et la création de bourses de transfert de technologies, mais aussi une libéralisation accrue et l'élargissement des marchés des droits de CO₂.
- Dans la troisième orientation, la nécessité de lutter contre la pauvreté est énoncée, mais le rapport se borne ici à souligner qu'un Green New Deal équitable doit soutenir en priorité les pays pauvres.

L'intérêt de ces rapports...

Ces rapports identifient une crise globale de notre modèle économique et présentent un tableau d'ensemble de ses contradictions, ce qui permet de retracer les liens de causalité entre les différentes manifestations sectorielles de cette crise globale. Il devient ainsi possible de penser, par exemple, les liens de dépendance entre la crise alimentaire et la crise financière mondiale (*lire en page 4*). Les propositions de renforcement de la régulation financière ou de développement des énergies renouvelables vont assurément dans le bon sens.





Il est aussi bienvenu que le PNUE insiste sur les conséquences spécifiques violentes de la crise globale dans les pays du Sud et qu'il réclame le maintien des montants alloués par les pays du Nord à l'aide au développement et l'élargissement des plans de relance aux pays du Sud.

... et leurs limites

Cela étant, les remèdes proposés sous l'étiquette de Green New Deal restent relativement flous, voire ambigus. Le PNUE n'indique pas qui doit financer les investissements dans le secteur des énergies vertes. Le rapport britannique « oublie » de préciser comment la transition verte permettra d'atteindre ses objectifs proclamés en termes de renforcement de la justice sociale ou de meilleure répartition des richesses. Les taxes sur le CO₂ ne sont pas présentées comme des outils de correction des inégalités, mais comme des moyens de financer les investissements dans les technologies vertes. Les silences du rapport britannique sur les inégalités sociales ont d'ailleurs été perçus par ses auteurs eux-mêmes, qui ont jugé bon de publier un second rapport, proposant une transformation radicale du système de sécurité sociale britannique⁴.

Sur d'autres points, ces rapports ne convainquent pas. Par exemple, il est difficile de croire que les technologies vertes permettront de résoudre le chômage et la crise sociale rampante qui l'accompagne. Lorsque le président Obama affirme vouloir créer cinq millions de nouveaux emplois d'ici à 2020 dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, il oublie de préciser que ces emplois sont destinés à se substituer à d'autres, dans le domaine des énergies fossiles ou de l'industrie automobile, par exemple, qui sont, eux, voués à disparaître. Dans ce secteur, le bilan en termes de création « nette » d'emplois est probablement loin d'être aussi positif. Ces rapports ne disent rien non plus des effets pervers des taxes sur le CO₂ (*lire en page 19*). Plus largement, ils ignorent quatre questions centrales.

1. Les limites globales de la croissance économique, pourtant débattues depuis plus de trente ans, ne sont pas abordées, ce qui jette un voile sur les conséquences globales du Green New Deal, en particulier du point de vue des rapports entre le Nord et le Sud.
2. Les inégalités de répartition des richesses entre le Sud et le Nord sont certes présentées

comme l'une des causes de la crise globale actuelle, mais les moyens de diminuer ces inégalités et d'éviter leur reproduction sont très peu abordés.

3. Les moyens de parvenir à une juste allocation des ressources essentielles – eau, énergie, alimentation – ne sont qu'imparfaitement discutés.
4. Enfin, la mise en œuvre politique du Green New Deal n'est que peu envisagée concrètement et, lorsqu'elle l'est, il s'agit essentiellement de proposer des politiques incitatives, peu contraignantes.

2 *A Green New Deal. Joined-up policies to solve the triple crunch of the credit crisis, climate change and high oil prices*, New Economics Foundation, London, juillet 2008.

3 *United Nations Environment Programm, Global Green New Deal, Policy Brief*, Genève, mars 2009.

4 *Green Well Fair: Three economies for social justice*, New Economics Foundation, London, février 2009.